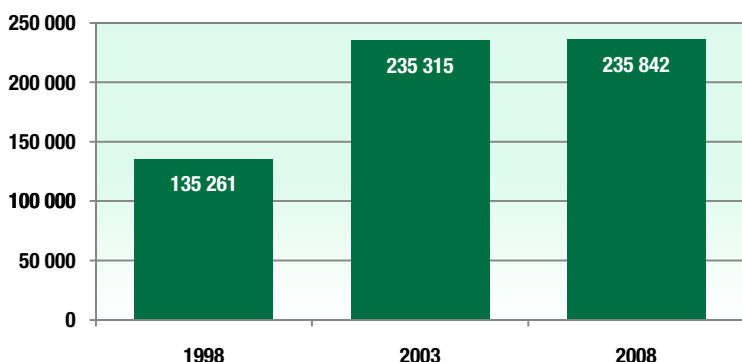


Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants – 2008

L'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants de 2008 est la troisième étude d'envergure nationale portant sur l'incidence des signalements de mauvais traitements infligés aux enfants et sur le profil des enfants et des familles sur lesquels enquêtent les services canadiens de protection de l'enfance.

Comparaison 1998-2003-2008 : Nombre total d'enquêtes sur des mauvais traitements

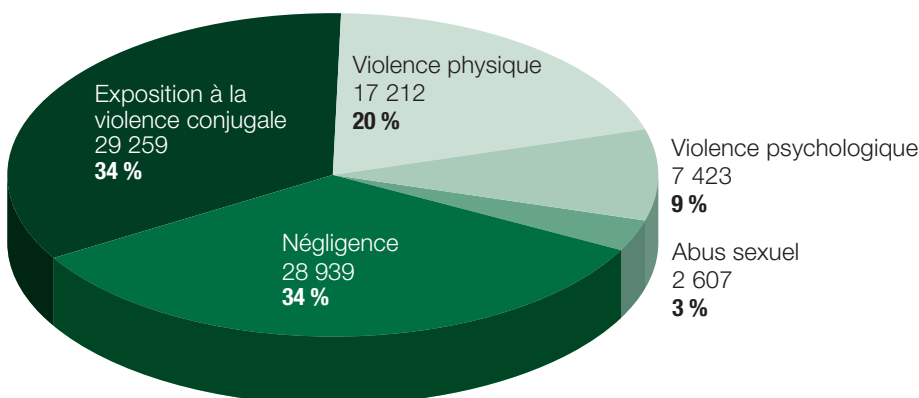


Fait à noter

En 2008, environ **235 842** enquêtes sur les mauvais traitements ont été menées au Canada. Le nombre total d'enquêtes n'a pas changé de façon significative entre 2003 et 2008.

En 2008, pour **36 %** de ces enquêtes, les mauvais traitements ont été corroborés (c.-à-d. que la prépondérance de la preuve indique qu'il y a eu violence ou négligence), soit dans **85 440** enquêtes axées sur l'enfant.

Principales catégories de mauvais traitements corroborés envers les enfants



Fait à noter

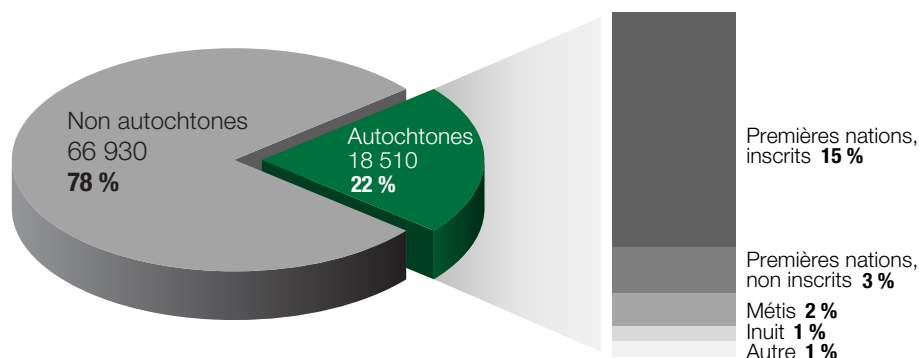
Dans **18 %** des enquêtes sur les mauvais traitements corroborés, plus d'une catégorie de mauvais traitements était recensée. L'incidence des mauvais traitements corroborés était presque identique pour les garçons et les filles.

Dans certains territoires et provinces, les cas de violence physique ou sexuelle impliquant des agresseurs ne faisant pas partie de la famille immédiate font uniquement l'objet d'une enquête policière, sans participation des travailleurs des services de protection de l'enfance. L'étude ne tenant pas compte de ces cas, il faut interpréter les estimations avec prudence.

Ascendance autochtone des enfants ayant fait l'objet d'une enquête sur les mauvais traitements corroborés

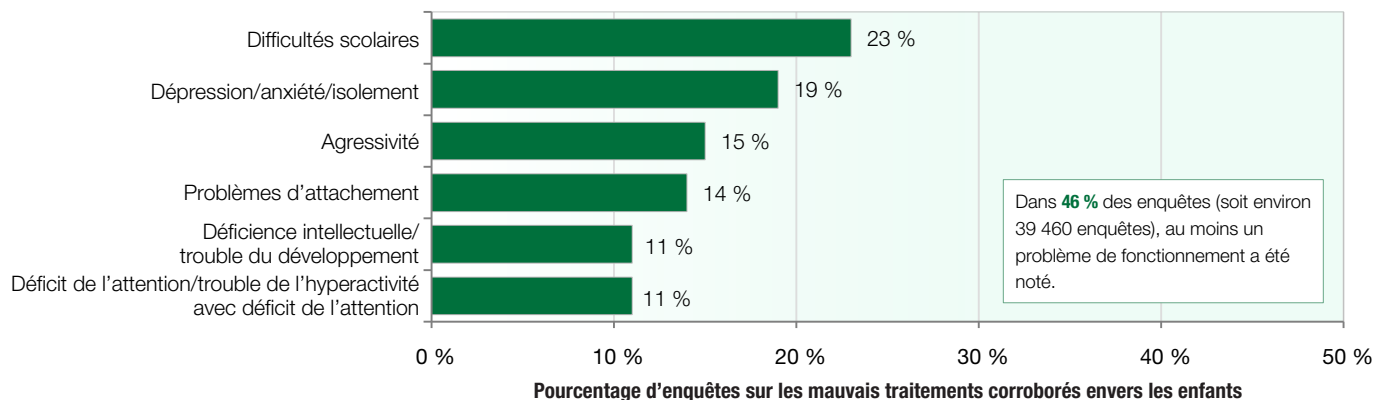
Fait à noter

Les enfants autochtones sont considérés comme un groupe clé en raison de leur surreprésentation dans les familles d'accueil. Le taux d'enquêtes sur les mauvais traitements corroborés envers des enfants était quatre fois plus élevé chez les enfants autochtones que chez les enfants non autochtones.

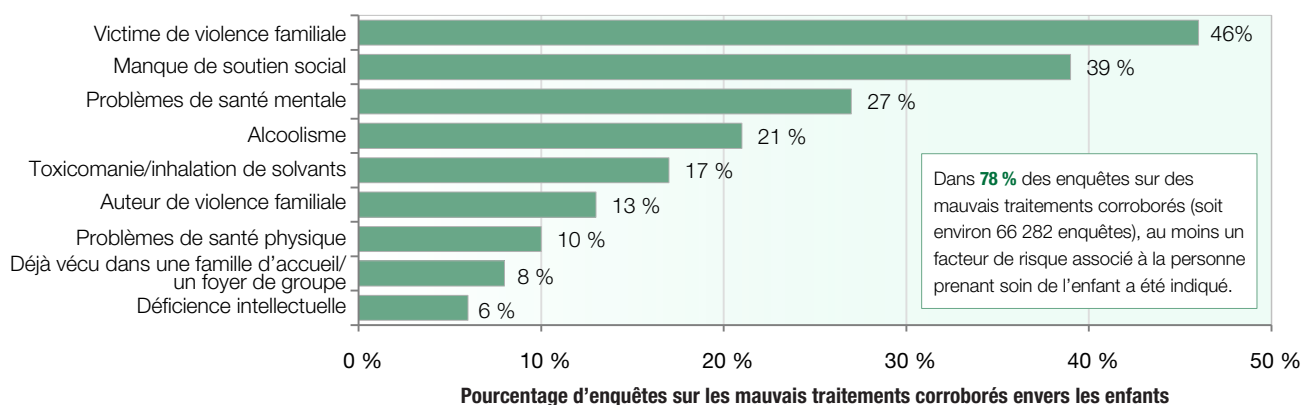


Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants – 2008

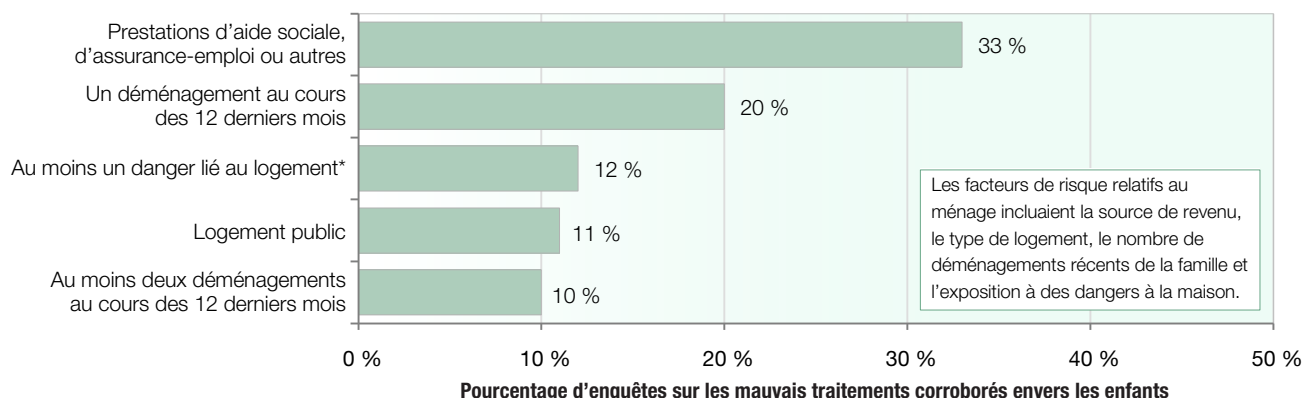
Problèmes de fonctionnement choisis chez l'enfant dans les enquêtes sur les mauvais traitements



Facteurs de risque relatifs à la personne prenant soin de l'enfant dans les enquêtes sur les mauvais traitements



Facteurs de risque choisis relatifs au ménage dans les enquêtes sur les mauvais traitements corroborés



* Les dangers liés au logement incluent l'accès à des drogues ou à des accessoires facilitant la consommation de drogues, les risques de blessure, les dangers pour la santé et l'accès à des armes.

Référence : Agence de la santé publique du Canada. *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants – 2008 : Données principales.* Ottawa, 2010.
Pour en savoir plus : Consultez <http://www.phac-aspc.gc.ca/cm-vee/public-fra.php> ou téléphonez à la Section des blessures et de la violence envers les enfants au 613-957-4689.
 © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2010
 N° de cat. : HP5-1/1-2008F-PDF
 ISBN: 978-1-100-95692-3